

## Informations pratiques

### Inscriptions

Les inscriptions au centre de loisirs se déroulent sur l'Espace citoyen, accessible depuis le site de la Ville, et à l'Accueil enfance famille à l'Hôtel de Ville.

### Périodes d'inscriptions pour l'année 2022/2023 :

- vacances d'automne : 26 septembre au 07 octobre 2022
- vacances d'hiver : 16 au 27 janvier 2023
- vacances de printemps : 20 au 31 mars 2023
- vacances d'été : 30 mai au 09 juin 2023
- mercredi (année scolaire 2023/2024) : 19 au 30 juin 2023

### Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation CAF du quotient familial
- l'attestation d'assurance valide
- la notification « aides au temps libre » de la CAF,
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant.

## Coordonnées

### Accueil Enfance Famille

Hôtel de Ville,

Esplanade Tony-Larue

Accueil Enfance Famille 02.35.68.99.04 ou 02.35.68.93.63

Courriel [aef@grandquevilly.fr](mailto:aef@grandquevilly.fr)

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : maternel 02 35 68 91 74 / élémentaire 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Cavaillès, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

Le Pass'Age, Ecole élémentaire Jean Moulin, rue Salvador Allende 07 84 58 81 86

[grandquevilly.fr](http://grandquevilly.fr)

# Accueils de loisirs

Session automne 2022

*Les informations de ce document, concernant les modalités d'inscription et le fonctionnement de nos accueils, restent soumises aux évolutions sanitaires et aux mesures gouvernementales.*

## Informations générales

**Période d'inscription** du **lundi 26 septembre au vendredi 07 octobre 2022**. En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée automatiquement en liste d'attente.

➤ Deux possibilités d'inscription ou d'annulation : le site de la ville, [www.grandquevilly.fr](http://www.grandquevilly.fr) puis Espace Citoyen ou à l'Accueil Enfance Famille (au RDC de la Mairie). **L'inscription se fait à la semaine :**

- Semaine 1 : du 24/10 au 28/10
- Semaine 2 : du 31/10 au 04/11 (4 jours)

L'inscription aux accueils de loisirs vaut adhésion au **règlement intérieur**. Celui-ci est disponible en mairie à l'Accueil Enfance Famille (AEF) et sur le site de la Ville.



unicef  
pour chaque enfant



# Centres de loisirs

Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible **jusqu'au CM1**.

	Lieu d'accueil	Age de l'enfant	Horaires
Centre Les Tout-Petits	Ecole maternelle Jean Cavaillès	Toute Petite et Petite Section	<b>Accueil à la journée uniquement.</b>
Centre Maternel Léo Lagrange	Site du Chêne à Leu	Moyenne et Grande Section	<b>Arrivée et départ échelonnés possibles</b> <i>de 8h à 9h15 et de 16h30 à 18h</i>
Centre Elémentaire Léo Lagrange	Site du Chêne à Leu	De 6 ans au CM1	

*La Ville se réserve le droit de modifier les lieux d'accueil des enfants selon les organisations et les capacités. Dans ce cas, les familles seront informées du lieu d'accueil après les inscriptions.*

**Les annulations sans facturation** sont possibles jusqu'au **vendredi 07 octobre 2022**.

**Au-delà de cette date, en cas d'absence, l'inscription vaut facturation** sauf si un justificatif est transmis à l'Accueil Enfance Famille, 8 jours au plus tard après la fin de la session.

**La Restauration** : Le Centre Les Tout-Petits déjeunera au village scolaire, le Centre élémentaire à Jean Zay/ Ribièvre, le Centre maternel déjeunera sur son site.

## Tarification

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen :

Facturation Centres de loisirs	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarification plancher	Tarification plafond	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif semaine 1 :	<b>20€</b>	<b>40€</b>	140€	160€
Tarif semaine 2 :	<b>16 €</b>	<b>32 €</b>	112€	128€

Le paiement de la facture se fait après chaque session soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre des Finances Publiques de Grand Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

# Le Pass'Âge

Cette structure est destinée aux **jeunes scolarisés du CM2 jusqu'à la 5<sup>ème</sup>**.

Ce nouvel accueil se déroule dans les locaux de l'école Jean Moulin élémentaire et le déjeuner est pris sur place dans le restaurant scolaire. Il est proposé aux jeunes, encadrés par des animateurs, des activités et des projets adaptés.

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes le fonctionnement s'est adapté :

**Accueil à la journée** : arrivée et départ échelonnés organisés entre **8h et 9h30** et entre **16h30 et 18h**.

**Accueil à la demi-journée (pas de restauration possible)** :

- **Le matin** : arrivée entre **8h et 9h30** et départ entre **11h45 et 12h00**.
- **L'après-midi** : arrivée entre **13h15 à 13h30** et départ entre **16h30 et 18h**.

## Tarification

**Les inscriptions se font à la semaine mais avec la possibilité de réserver le matin et/ou l'après-midi. Le paiement de la facture se fait après chaque session à l'acte de présence** soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre des Finances Publiques de Grand Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

Facturation Le Pass'Âge	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarification plancher	Tarification plafond	Tarification plancher	Tarification plafond
Tarif journée	<b>4€</b>	<b>8€</b>	28 €	32€
Tarif demi-journée	<b>2€</b>	<b>4€</b>	14€	16€